

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



POLS2M1 RI Master en sciences politiques, orientation générale (option relations internationales)



Gestion du programme

POLS Département des sciences politiques et sociales

Objectif de la formation

Le diplôme de master en sciences politiques, option relations internationales approche la réalité politique et diplomatique concrète des relations internationales.

Conditions d'admission

Ce programme est accessible aux titulaires d'un diplôme universitaire de deuxième cycle ou de l'enseignement de type long moyennant l'acceptation de leur dossier par le secrétaire académique et, le cas échéant, l'ajout de cours complémentaires. L'étalement de ce programme sur deux ans peut être sollicité pour des motifs spécifiques.

Demande d'admission

Les conditions et demandes d'admission habituelles sont précisées dans la page web "Accès aux études":

<http://www.ucl.ac.be/etudes/libres/acces.html>

Les demandes d'admission ou de renseignements complémentaires doivent être adressées au Secrétaire académique aux études du Département des sciences politiques et sociales.

Structure générale du programme

Le programme du master comporte 60 crédits répartis entre des cours, des exercices, des séminaires et la rédaction d'un travail de fin d'études.

Contenu du programme

I. Tronc commun avec l'option "Affaires publiques" (minimum 14 crédits, auxquels s'ajoutent 16 crédits pour le mémoire)

<u>SPOL2110</u>	Culture politique[30h] (3 crédits)	Lieven De Winter, Françoise Piérard
<u>POLS1312</u>	Politique comparée[45h] (5 crédits)	Lieven De Winter, André-Paul Frogner
<u>SPOL2100</u>	Théories et méthodes de décision politique[30h] (3 crédits)	Michel Girard (supplée Jacques Herman), Jacques Herman
<u>POLS1222</u>	Modèles socio-politiques de l'Etat[30h] (3 crédits)	Florence Delmotte (supplée Jacques Herman), Jacques Herman

II. Relations internationales (obligatoire : 20 crédits)

<u>SPOL2103</u>	Théories des relations internationales[30h] (3 crédits)	Michel Liegeois
<u>SPOL2108</u>	Organisations internationales[30h] (3 crédits)	Amine Ait-Chaalal
<u>POLS1311</u>	Droit international public[45h] (4 crédits)	Philippe Gautier (supplée Yves Lejeune), Yves Lejeune
<u>POLS1317</u>	Géopolitique et système international[60h+30h] (10 crédits)	Tanguy de Wilde d'Estmael, Claude Roosens

III. Séminaire

<u>IDRI2212</u>	Séminaire de politique internationale contemporaine[30h] (6 crédits)	Vincent Legrand (supplée Claude Roosens), Claude Roosens
-----------------	--	--

IV. Analyses régionales

L'étudiant complète son programme pour atteindre minimum 60 crédits, en choisissant parmi les cours suivants :

<u>DVLP3144</u>	Analyse socio-politique de l'Afrique[30h] (4 crédits)	N.
<u>DVLP3154</u>	Analyse socio-politique de l'Amérique latine[30h] (4 crédits)	Isabel Yépez Del Castillo
<u>DVLP3160</u>	Analyse socio-politique du Monde arabe[30h] (4 crédits)	Bichara Khader

<u>IDRI2109</u>	Analyse politique des pays de l'Europe centrale et orientale[30h] (4 crédits) ☒	Tanguy de Wilde d'Estmael
<u>IDRI2207</u>	Analyse économique et stratégique du bassin Pacifique[30h] (4 crédits) ☒	Michèle Lauwers
<u>EURO3401</u>	Politique extérieure de l'Union européenne[30h] (3 crédits)	Christian Franck
<u>DVLP2280</u>	Analyse des pays en développement[30h] (4 crédits)	Bichara Khader

V. Travail de fin d'études (16 crédits)

Le travail de fin d'études (TFE) est une épreuve qui comprend deux parties : un travail écrit et un exposé oral.

Travail écrit : l'étudiant dispose de trois mois pour préparer le travail de recherche qui lui est imposé et qui porte sur une problématique tirée au sort. Le document écrit doit comprendre entre 18 et 30 pages (hors annexes). Dans ce travail, l'étudiant doit montrer sa capacité à :

- délimiter le périmètre du sujet qu'il a traiter ;
- trouver les sources qui sont des références incontournables ;
- traiter et analyser de manière pertinente et cohérente les informations recueillies ;
- fournir une conclusion personnelle.

Exposé oral : l'étudiant présente devant un jury composé de 2 personnes, le lecteur et l'auditeur, les développements et conclusions relatifs à la problématique à laquelle il avait à réfléchir et dont il a consigné les résultats dans le travail écrit qu'il aura remis préalablement au jury.